

La rencontre des IDEST des SSTI de la région PACA Corse a eu lieu le 21 novembre 2013 à Aix-en-provence dans les locaux du STP de la ZI des Milles. Elle a réuni 22 IDEST (dont 1 IDEST invitée du SSTI Monaco). Intéressés par la thématique, trois médecins du travail travaillant en équipe pluridisciplinaire avec IDEST ont demandé à participer à cette rencontre.

Suite à une forte demande des IDEST, la journée s'est déroulée autour du thème des addictions liées à la consommation de substances psycho actives (SPA) en milieu de travail.

➤ La journée a débuté par l'intervention du Dr Véronique Kunz, addictologue et médecin du travail au STP.

Après avoir défini les SPA et rappelé leur réglementation en milieu professionnel, le Dr Kunz a présenté l'évaluation du risque lié à leurs consommations à l'aide du Repérage Précoce-Intervention Brève (RP-IB) dans le cadre d'une mesure de prévention individuelle. Cette technique, qui peut être utilisée en Service de Santé Travail, sert à identifier le niveau de risque lié à la consommation de SPA, permet le changement de comportement individuel face aux SPA ainsi que la réduction de risques sur la santé et en milieu de travail.

En seconde partie de la matinée, le Dr Kunz a décrit comment aborder la prévention collective des SPA en milieu de travail en rappelant le rôle de l'employeur vis-à-vis des salariés et celui des SST vis-à-vis de l'employeur. La prévention de la consommation de SPA et le risque lié à cet usage en milieu professionnel est une démarche globale à inclure dans la politique de prévention des Risques Professionnels en considérant l'ensemble des facteurs de risques (stress, conditions de travail...). Cela doit être noté dans le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels. C'est une démarche qui est élaborée avec l'ensemble des salariés dans un esprit d'accompagnement et de soutien afin d'être acceptée par tous.

➤ En début d'après midi, le Dr Fabienne Favro-Sabatier, addictologue et médecin du travail au STP, nous a parlé des différents services pouvant prendre en charge les personnes dépendantes de SPA :

- La structure hospitalière : hospitalisation de jour ou l'hospitalisation à temps complet qui permet une rupture avec le milieu familial ainsi qu'un bilan complet
- Les centres de cures avec une prise en charge de 4 à 8 semaines
- Les Equipes de Liaison et de Soins en Addictologie (ELSA) de l'hôpital font le lien avec l'extérieur dans un suivi après l'hospitalisation afin d'aider, les patients à partir d'un protocole de soins personnalisé. Elles forment les équipes soignantes.
- Les services de psychiatrie
- Le réseau ville/hôpital et le réseau des médecins généralistes : pour une prise en charge ou un suivi
- Des microstructures assurant une prise en charge spécifique au cabinet du médecin généraliste par un médecin spécialiste.
- Les Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) pour l'accueil et l'aide des familles et /ou des patients.

➤ Enfin, en dernière partie de journée, des membres de réseaux d'entraides ont présenté l'association des Alcooliques Anonymes et l'association Al-Anon. Deux épouses d'alcooliques et deux alcooliques abstinents, sont venus témoigner de leur parcours face à la maladie alcoolique.

Ces deux associations ne sont affiliées à aucune secte, dénomination religieuse, entité politique, organisation ou institution. Elles ne demandent pas de frais d'inscription ni de cotisation. Elles existent grâce aux contributions volontaires de leurs membres. Leur seul but est d'aider les autres. Les adhérents restent anonymes mais peuvent donner leur numéro de

téléphone pour s'entraider. Au cours des réunions, ils peuvent s'exprimer, faire part de leurs expériences et trouver de l'aide pour tenir dans le temps.

Les deux associations organisent des réunions « ouvertes » où peuvent participer les IDEST afin de mieux connaître cette maladie, l'alcoolisme, et la souffrance des malades et des aidants.

Ces réunions sont d'un grand intérêt pour les IDEST dans le cadre de la formation continue et le maintien des connaissances, ainsi que l'étude de cas et l'harmonisation, entre pairs, des pratiques infirmières en santé au travail. C'est pourquoi les IDEST sont pour le maintien de ces réunions annuelles. Les thèmes sont choisis soit en fonction de l'actualité (cela a été le cas pour l'addictologie avec son inscription dans les missions des SST depuis la réforme de juillet 2011), soit en fonction des desiderata de la majorité.

Lorsque le lieu et le thème de la future réunion IDEST auront été définis, ils seront transmis sur le site [PRESANSE](#).